LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Direction générale de l'immigration

Numéro dossier MAI

Numéro d'identité national

# Demande de remplacement d'un titre de voyage

| | | |
|---|---|---|
| Nom(s) (nom(s) de famille) | | |
| Nom(s) de naissance (nom(s) de famille antérieur(s)) | | |
| Prénom(s) | | |
| Date de naissance | / / (jour / mois / année) | |
| Adresse | Rue : | Numéro: |
| | Localité: | Code postal : |
| Contact | E-mail :<br>Tél./GSM : | |
| Lieu de la demande | | |
| Date de la demande | / / | |
| Signature du demandeur (pour les mineurs, signature du représentant légal avec indication de ses nom et prénom(s)) | J'affirme par ma signature que les informations fournies dans la présente déclaration sont correctes et complètes. | |

Vous devez demander le remplacement de votre titre de voyage avec ce formulaire auprès de la Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures (voir adresse postale en bas de page), en y joignant les pièces suivantes :

- en cas de perte ou de vol du titre de voyage : déclaration de perte/vol établie par la Police ;
- en cas de détérioration du titre de voyage : le titre de voyage détérioré ;
- autre raison (changement de nom ou de sexe, etc.) : pièce à l'appui y relative ;
- uniquement si vous demandez le remplacement d'un titre de voyage pour étrangers ou apatrides (car le titre de voyage pour réfugiés est gratuit): la preuve du paiement du montant de 50 euros (pour majeurs et mineurs âgés de 4 ans et plus) respectivement de 30 euros (pour mineurs âgés de 0 à 3 ans) sur le compte IBAN LU46 1111 1298 0014 0000 code BIC : CCPLLULL, bénéficiaire : TRES. DE L'ETAT- BUR. DES PASSEPORTS, communication « Titre de voyage [étrangers/apatrides] pour [votre nom, prénom et date de naissance] ».

**Pour de plus amples informations (en français, allemand et anglais) sur les démarches à faire, veuillez consulter le site internet www.guichet.lu.**

**Notice d'information relative à la protection des données personnelles :**

La Direction générale de l'immigration du ministère des Affaires intérieures recueille et utilise vos données personnelles dans le contexte de sa mission d'intérêt public en exécution de la loi modifiée du 29 août 2008 sur la libre circulation des personnes et l'immigration, dans le respect des dispositions légales en matière de protection des données. Des informations plus détaillées sur le traitement de vos données, ainsi que vos droits en la matière, sont disponibles sur le site internet https://gd.lu/immigration.